

## Burundi : l'OBR déterminé à "passer à la vitesse supérieure" contre les fraudeurs

@rib News, 22/12/2016 - Source Xinhua L'Office Burundais des Recettes (OBR) est déterminé à "passer à la vitesse supérieure" pour traquer les fraudeurs afin que les entreprises travaillant dans la légalité puissent dégager des bénéfices, a promis jeudi à Bujumbura son commissaire général, Léonard Sentore (photo). M. Sentore a formulé cet engagement au cours d'une visite guidée auprès d'une usine de textiles dénommée "Afriflex" dans le cadre du mois consacré aux contribuables burundais.

Le commissaire Sentore s'est dit heureux de constater que cette usine, consacrée "meilleur créateur d'emplois" en 2016 pour avoir engagé 980 employés "permanents" au sein de cette entreprise, 100 agents de sécurité et 200 "non permanents" qui payent tous des impôts sur salaire. "Je ne peux pas cacher qu'Afriflex travaille à la satisfaction des autorités burundaises. Car, hormis sa participation dans la création d'emplois, elle donne un coup de pouce à la promotion des matières premières locales à travers l'utilisation du coton burundais", a-t-il souligné. N'eût été cette usine, a-t-il ajouté, la Compagnie de Gérance du Coton (COGERCO ; entreprise paraétatique burundaise) aurait pu "tomber en faillite" au lendemain de la fermeture du Complexe Textile du Burundi (COTEBU) intervenue en 2007. Cependant Afriflex fait face à un défi de taille, a-t-il indiqué en outre avant de pointer du doigt les "récurrentes" coupures électriques, qui pèsent inéluctablement sur le rendement de l'entreprise. Pour rectifier le tir, a-t-il expliqué, le gouvernement du président Pierre Nkurunziza mise sur l'augmentation de la production électrique des futurs barrages hydroélectriques et autres énergies alternatives comme l'énergie solaire. M. Sentore en a profité pour encourager cette usine textile à "figurer" davantage la qualité de son tissu afin que celui-ci puisse "pénétrer profondément" dans le marché régional de des cinq autres pays formant la Communauté d'Afrique de l'Est(CAE), à savoir le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Pour sa part, le directeur général d'Afriflex, Munir Bachir, s'est dit satisfait de constater que cette usine est en train de "faire sa percée" sur le marché local. La capacité actuelle de l'usine est de 800 mètres de pagnes par mois, a-t-il affirmé, avant d'annoncer que dans un "proche avenir", cette entreprise pourrait atteindre une production frôlant les 3 millions de mètres par mois. Originaire de l'Ile Maurice, l'usine Afriflex a obtenu une concession de 30 ans sur l'ex-COTEBU moyennant une mise de 10 millions de dollars, selon le ministère burundais de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});